



Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Département de Loir-et-Cher

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MIL VINGT, le 13 février à 20h30, le conseil municipal de Langon-sur-Cher, dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. AUTRIVE, Maire.

Convocation : 7 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12 **Absents** : 3 **Procurations** : 1

Votants 13 **Pour** : 13 **Contre** : 0 **Abstention** : 0

Présents : AUTRIVE JP, BARY JM, CHANTEREAU A, CLERC P, DURAND S, FURON A, GOUDINOUX T, HELLEC N, JOUANNEAU J, LAINE MM, MOUSSET M, RETIF D.

Absents excusés : MAUDINET M

Procurations : MAUDINET M à BARY JM

Secrétaire de séance : DURAND Sylvain, nommé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

REGISTRE / D /2020

ENQUETE PUBLIQUE-ENERCON parcs éoliens à Maray(41) et Genouilly (18)

Le dossier de demandes d'autorisations formulées par la société ENERCON en vue d'exploiter trois parcs éoliens sur Maray et Genouilly est soumis à enquête public du 6 janvier 2020 au 4 février 2020 inclus.

Une partie de notre territoire est concernée par les risques et inconvénients dont cette exploitation pourrait être la source.

La commune a affiché l'avis d'enquête publique et mis à disposition du public un registre lui permettant de consigner ses observations.

Conformément à l'article R 181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur ce dossier et ce avant le 20 février 2020.

DELIBERE

Le conseil municipal n'a aucune observation à émettre.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

A Langon-sur-Cher le 18 février 2020
Le Maire,

AUTRIVE Jean-Pierre

